

AESH, AED Tou·tes en grève le 16 janvier !

Contre la précarité !

Pour un vrai statut, un vrai salaire !

SUD éducation appelle, aux côtés de l'intersyndicale, les accompagnant·es des élèves en situation de handicap (AESH), les assistant·es d'éducation (AED, AP et APS) et l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées à se mettre en grève le 16 janvier 2025 contre la précarité dans l'éducation nationale !

Une précarité structurelle

Les AED sont essentiel·les au bon fonctionnement des établissements scolaires ; sans AESH il n'y a pas d'école inclusive. Pourtant, ces personnels sont maintenu·es dans une précarité structurelle par le ministère de l'éducation nationale et les gouvernements successifs. Contractualisation, salaires au rabais, temps incomplets imposés sont constitutifs de leurs conditions d'emploi. L'absence de politique de formation (initiale et continue) ambitieuse, traduit le mépris du ministère pour ces personnels dont il est considéré qu'ils·elles n'exercent pas un vrai métier. Pourtant, l'accompagnement éducatif et scolaire, de la maternelle au lycée, nécessite de vraies compétences et savoirs-faire.





Les récentes propositions de loi pour permettre de sortir de cette précarité et créer un statut de fonctionnaire ont toutes été rejetées en bloc par le gouvernement et sa majorité parlementaire. Le message est clair : il s'agit d'une volonté de maintenir la relation de subalternité dans laquelle AED et AESH sont placés.

Sans droits, pas d'école inclusive... et vice-versa. SUD éducation défend une école inclusive, qui se donne les moyens d'accueillir toutes et tous les élèves quels que soient leurs besoins. Pour cela SUD éducation revendique l'abandon des PIAL et des moyens humains, matériels, d'infrastructure et de formation à la hauteur des besoins.

Des luttes victorieuses

Ces dernières années, AED et AESH ont relevé la tête et levé le poing : grèves, assemblées générales, procédures juridiques, constitutions de collectifs, manifestations... ont rythmé les dernières années scolaires. Avec à la clé plusieurs victoires :

- rentrée 2021 : instauration d'une grille indiciaire pour les AESH
- rentrée 2022 : possibilité de CDIisation pour les AED au terme de 6 années de CDD
- janvier 2023 : versement de l'indemnité REP/REP+ aux AED et AESH exerçant en éducation prioritaire
- rentrée 2023 : CDIisation au terme de 3 années de CDD pour les AESH

SUD éducation défend l'auto-organisation des luttes par les personnels. Dans plusieurs académies, les AED ont constitué depuis quelques années des collectifs pour organiser collectivement leurs mobilisations.

Néanmoins, si ces avancées constituent une amélioration des conditions d'emploi et de rémunération, elles restent largement insuffisantes. Nous devons continuer à nous mobiliser et à lutter pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications :

- la titularisation de toutes sans condition dans un corps de fonctionnaire par la création d'un métier d'éducateur·trice scolaire pour les AED et d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e pour les AESH ;
- la baisse du temps de travail pour permettre à toutes de travailler à temps complet et la suppression du forfait nuit en internat pour les AED ;
- de réelles augmentations de salaire avec une grille de progression salariale à l'ancienneté ;
- l'accès aux primes et indemnités dans les mêmes conditions et aux mêmes montants que ceux fixés pour les autres personnels (notamment l'indemnité REP/REP+) ;
- un droit à la formation initiale et continue sur temps de service ;
- la création de brigades de remplacement pour assurer le remplacement des collègues absent·es ;
- un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

SUD éducation appelle les assistant·es d'éducation (AED, AP, APS), les AESH ainsi que l'ensemble des personnels à se mettre massivement en grève le jeudi 16 janvier 2025 contre la précarité dans l'éducation nationale.